

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band: 32 (1944)
Heft: 674

Buchbesprechung: Quelques livres à signaler avant Noël

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

graphie féminine dont il a déjà été question ici même. Mme Schwarz-Gagg montra comment la Commission des intérêts professionnels envisageait de s'y prendre pour répondre aux attaques dirigées contre le travail intellectuel des femmes; elle fera une enquête qui lui permettra d'indiquer de façon précise que, si les étudiantes sont nombreuses, la proportion de celles qui font carrière est bien inférieure. La Commission des questions nationales, ainsi que l'a exposé Mlle Quinche, avocate, a cherché à définir ce qui dans nos institutions est spécifiquement suisse, mise au point indispensable au moment où des courants extérieurs se manifestent. Ceux-ci devront être examinés aussi, il s'agira de voir si, tout en maintenant nos caractères spécifiques, il y aurait lieu de les assimiler.

Mlle le Dr. Schaezel, qui au cours de ces années de guerre, s'est consacrée à l'activité d'entraide en faveur des femmes universitaires, a mis l'assemblée en face des faits dont sont victimes un grand nombre de nos collègues, les unes ont subi les rigueurs de l'occupation, d'autres ont été déportées ou sinistrées. Il a été possible d'apporter à bon nombre d'entre elles une aide morale ou matérielle, mais cette tâche est loin d'être terminée. Ce fut Mlle Eder qui exposa les plans de l'Association pour la période qui s'ouvre, en insistant particulièrement sur l'œuvre de reconstruction au point de vue intellectuel et sur la reprise des relations avec l'Association internationale des femmes universitaires.

Mme Hegg-Hoffet fut réélue présidente; Mlle Maria Schubiger, Dr. en philosophie (Bâle), Mlle Heidi Seiler, Dr. en droit (St-Gall), Mlle Hélène Pfander, Dr. en droit (Berne) ont été élues membres du Comité; Mlle Pfander en sera la secrétaire. L'Assemblée a pris une résolution en faveur du suffrage féminin.

C'est dans le vieil hôtel de la corporation du Safran qu'eut lieu le déjeuner auquel assistèrent plusieurs représentants des autorités. Les délégués eurent le plaisir d'entendre les excellents discours de Mme Zollinger-Rudolf, professeur, première présidente de la section de Zurich et de Mlle Speiser, Dr. en droit, de Bâle. Puis, Mlle M. Gümnam-Wild, Dr. en philosophie les conduisit à la «Wasserkirche» et au «Fraumünster» et leur donna d'intéressants renseignements sur ces édifices et sur la façon dont ils ont été restaurés.

V. W.

IN MEMORIAM

Arnold Bonard

Notre précieuse et dévouée collaboratrice, Susanne Bonard, vient de faire une perte cruelle: son père, auquel l'unissait une étroite affection, une communauté d'idées, le même travail et

les mêmes expériences comme les mêmes admirations et les mêmes indignations, est décédé à l'âge de 85 ans, le 18 novembre dernier à Lausanne, après plusieurs semaines de maladie. Si bien qu'à la douleur de perdre son père s'ajoute pour elle le déchirement du départ de celui auquel elle devait, avec sa formation professionnelle, l'initiation à son travail, d'utiles conseils, et un magnifique exemple de probité journalistique, de rigoureuse conscience et d'intégrité morale, exemple que longtemps, avant de connaître notre collaboratrice, nous nous souvenons d'avoir entendu citer dans les milieux lausannois préoccupés de responsabilités sociales.

M. Arnold Bonard était, en effet, un journaliste né, que le démon de ce terrible, mais passionnant métier, avait saisi, alors qu'il débutait dans l'enseignement dans son canton. Rédacteur au *Journaliste vaudois*, maintenant disparu, il dirigea cet organe pendant plus de quinze ans avant l'autre guerre, et surtout fonda en 1895 l'Agence télégraphique vaudoise, qui tint une place importante dans notre vie romande; correspondant vaudois de l'Agence télégraphique suisse, il collabora encore à de nombreux périodiques, comme au *Dictionnaire historique et géographique suisse*.

Et étant le père de sa fille, ou si l'on préfère, Susanne Bonard étant la fille de son père, c'est dire qu'il fut un féministe convaincu, et pour

notre cause un ami sûr et fidèle, dont l'appui dans les heures difficiles fut combien de fois précieux aux suffragistes vaudoises, maintenant disparues elles aussi, Antonia Girardet-Vielle, Lucy Du-toit, d'autres encore... Notre *Mouvement*, dont il était un fidèle lecteur, a souvent reçu de lui des appréciations et des encouragements, qui lui furent précieux, venant de cet homme passé maître en journalisme, et dont l'intégrité et la loyauté rendaient doublement significatif tout jugement porté par lui. Aussi tenons-nous, aussi bien à titre personnel qu'au nom de tous nos lecteurs et lectrices, à dire ici à Mlle Bonard, à sa sœur qui est aussi sa collaboratrice, et à toute leur famille l'assurance de notre chaude sympathie, comme celle de notre profond regret pour la dure épreuve, qui, en les frappant, nous frappe aussi.

E. Gd.

L'organisation et la protection du travail

Le Conseil d'Etat vaudois a promulgué ou va soumettre au Grand Conseil une série de projets de lois relatifs au statut du travail, à l'organisation professionnelle, à la protection du travail dans les entreprises qui ne sont pas soumises à la loi fédérale sur les fabri-

ques, dans l'agriculture, et le service de maison.

Ce dernier objet sera prochainement discuté par le Grand Conseil. Il intéresse les femmes en ce sens qu'il prévoit des dispositions applicables dans la famille de l'agriculteur (durée du travail, congés), au service domestique, aux gardes-malades.

C'est ainsi que pour le personnel médical des cliniques et des établissements similaires, le projet de loi institue une durée hebdomadaire du travail de 66 à 72 heures. Pour le service de maison, la durée du temps de travail et de présence du personnel serait en moyenne de 14 heures par jour, y compris deux heures pour le repas et la pause de midi. En cas de circonstances spéciales, le personnel peut être appelé à prêter ses services en dehors du travail habituel, pour autant que cela soit sans danger pour sa santé et moyennant une compensation équitable sous forme de congé supplémentaire ou de supplément de salaire. Le personnel de maison aurait droit aux congés suivants: les employés âgés de moins de vingt ans, six après-midi de congé par mois, de quatre heures au moins chacun; pour les employés âgés de plus de vingt ans, cinq après-midi de liberté par mois, de quatre heures au moins, et un congé par mois de huit heures consécutives; deux de ces après-midi au moins devront coïncider avec un dimanche.

En ce qui concerne le travail des femmes, l'avant-projet de la loi comprenait un article visant le travail des femmes jugé dangereux pour leur santé; les associations féminines consultées demandèrent la suppression de cet article, qui pouvait présenter des dangers pour le droit au travail féminin. Le projet soumis au Grand Conseil ne s'occupe plus que des femmes enceintes qui, sur simple avis, pourront quitter momentanément leur poste de travail ou ne pas se présenter au travail; elles ne pourront être congédiées pour ce fait. Sauf autorisation médicale, les femmes relevant de couches ne peuvent reprendre le travail avant six semaines; elles ne peuvent être congédiées pendant cette période, ni pour un terme tombant dans cette période.

Le projet s'occupe également du travail à domicile, prescrit des vacances payées pour tout employé ou ouvrier, quel que soit le mode de rétribution. Pour le service de maison, ces vacances seront de six jours ouvrables après une année de service et douze jours ouvrables après deux ans de service.

Ces dispositions, répétées-le, sont soumises aux délibérations du Grand Conseil, 219 membres, tous masculins, comme on le sait.

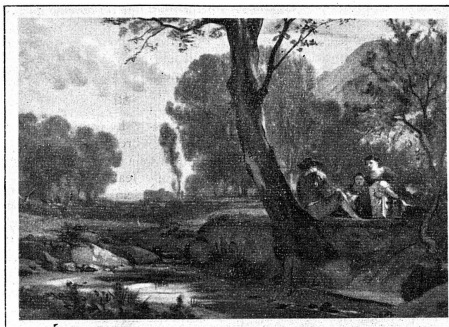
B.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

LA RÉSIDENCE
Florissant 11 GENÈVE
 Tél. 4.13.88 (8 lignes)
Hôtel-Restaurant Bar
 Grands et petits salons pour réceptions
160 lits **50 salles de bains**
 Téléphone dans toutes les chambres
 Deux tennis - Parc pour autos - Arrangements p. familles
 G. E. LUSSY, Dir.

«Le Repos»

L'une des cartes de Pro Juventute (reproduction d'un tableau de B. Menn) qui se vend au profit des œuvres scolaires.



Cliché Pro Juventute

Pour les écoliers

La vente traditionnelle de Pro Juventute aura lieu principalement cette année en faveur des écoliers et l'on objectera peut-être que les œuvres en faveur des écoliers sont aussi nombreuses que diverses et que, par la force des choses, il a été plus facile de leur venir en aide qu'à un petit enfant et à l'adolescent. Mais n'oublions pas quelle importance cet âge-là revêt pour l'existence tout entière: âge de croissance, sur lequel pèsent les lourdes menaces de la tuberculose et du surmenage; âge pour lequel le problème de la dentition, du contrôle médical scolaire constant est d'une urgence incontestable.

Les plus grandes dépenses du dernier exercice de Pro Juventute ont été faites en faveur de la lutte contre la tuberculose chez les écoliers, et le recrutement des places gratuites a été l'une des principales préoccupations du secrétariat général. Le placement dans des homes et des colonies

de vacances, les parrainages de classes, la collecte de pommes en faveur des enfants de la montagne méritent aussi une mention. L'œuvre des enfants de la Grand'route, qui ne cesse d'enlever de jeunes êtres à une existence vagabonde et misérable, à poursuivre sa bienfaisante activité, et nos jeunes compatriotes de l'étranger sont venus passer des vacances dont ils ont retiré grand profit dans leur pays. La Fondation Pro Juventute a été chargée par la Confédération de venir en aide aux veuves et orphelins; un service de prévoyance pour jeunes gens difficiles, les bourses d'apprentissage ont continué à apporter une aide fructueuse et bienvenue. On sait enfin que le produit de la dernière collecte de la Fête nationale a été confié à Pro Juventute pour qu'il lui soit possible d'attribuer des subsides d'apprentissage.

Après ce rapide tour d'horizon, ne pouvons-nous pas compter qu'une fois encore l'appel de Pro Juventute sera entendu?

MATURITÉS
 BACC. POLY.
 LANGUES MODERNES
 COMMERCE
 ADMINISTRATION
École LEMANIA
 LAUSANNE
 33 professeurs
 méthodes
 programmes
 individuels
 gain de temps



Quelques livres à signaler avant Noël

Tora FEUK: *Britta Bölja*, roman. Editions J.-H. Jeheber S. A., Genève 1944. Prix: 5 fr.

Ces romans du Nord frappent tous par un trait qui leur est commun: ils sont sombres, d'un dramatique violent. Pour le lecteur de race latine, ils ont encore, entre eux, une autre ressemblance, qui choque leur sens de l'équilibre, leur besoin d'une construction solide: ils ne sont tout simplement pas construits.

L'auteur de *Britta Bölja* ne fait pas exception à la règle: Tora Feuk — une femme — campe des personnages très vivants, dont on suit avec un intérêt non dénué d'angoisse l'existence heurtée, et puis, lorsqu'ils sont, si j'ose dire, stabilisés à l'issue de situations terribles qui semblaient inextricables, elle les abandonne presque entièrement pour passer à d'autres, tout aussi nettement en relief d'ailleurs, et qu'un passé tragique rattache aux premiers.

Douleur, conflits, souffrances physiques et morales au paroxysme, caractères outrés jusqu'à la brutalité, et comme contre-partie, une fraîcheur délicate, une poésie mêlée aux plus humbles be-

sognes et le pays — la Suède — qui apparaît comme fond avec son charme prenant.

Au point de vue du folklore, ce livre est un trésor par ses scènes de la vie à la campagne chez les grands propriétaires terriens. Il y a la plumeuse d'oiseaux, Eva; il y a Elina, la voyante, et toute une série de personnages secondaires des plus savoureux. Et l'on se demande à quelle date situer ce roman, et si cette vie rurale, si pleine de rites familiaux, est chose d'un passé lointain déjà ou continue, peut-être dans certaines de ses coutumes?

Evidemment, le lecteur, de *Britta Bölja* est amené souvent à penser à Selma Lagerlöf, mais Tora Feuk n'est pas une imitatrice: elle a sa personnalité bien marquée. Quant à la traduction, s'il nous est impossible d'énoncer un jugement sur sa fidélité ou non au texte suédois, nous pouvons dire avec satisfaction qu'à l'encontre de trop d'autres, elle est écrite «en français».

M.-L. P.

Marc-Constant GRAEL: *Le flambeau porté*. Ed. J.-H. Jeheber S. A., Genève. Prix: 4 fr. 50.

Une belle idée anime ce roman, en somme fort peu romancé, ce qui est ici un mérite. Il est probable que Solange Fresnay, écartée du suicide par l'intervention de Ramon Avahtar, apparut miraculeusement dans la vie qu'elle voulait quitter, éprouve pour son guide spirituel un sentiment plus tendre que la simple reconnaissance. Mais Ramon ne fait que passer sur le chemin de ceux qui ont besoin d'un secours. Il donne à chacun «quand et comment il faut», de moins telle est son ambition idéale. Une intéressante figure d'apôtre moderne dont la re-

ligion de pitié et d'amour a rompu avec les limites étroites que l'homme a données au dogme chrétien. «Je n'ai jamais cherché à mettre un nom sur mes croyances, dit Ramon Avahtar... Les noms diffèrent, la source suprême reste la même».

La dissertation religieuse mêlée aux propos familiers et quelconques de divers personnages peut déplaire. Mais peut-être est-ce là un moyen voulu pour semer le bon grain dans le champ commun, où tous peuvent récolter. Désormais Solange Fresnay portera le flambeau dont la flamme pure résiste à tous les vents.

GRETE URBANITZKY: *Après le rêve, la réalité*. Ed. J.-H. Jeheber S. A., Genève. Prix: 6 fr.

L'histoire très attachante d'une époque: celle du second Empire. Cependant les principaux personnages du roman sont nés de la petite ville de Tiszajlak, en Hongrie, où se passent des épisodes variés. Le magister Rokvo, grand faiseur de discours, ambitieux de notoriété et de fortune, a eu la singulière idée, pour conquérir l'une et l'autre, d'inventer une cure à moustache extrêmement durable dans ses effets. Cette singularité s'explique par le fait que la moustache cirée est un des signes distinctifs du règne de Napoléon III. En effet, introduite en France par un complaisant voyageur, le produit de beauté masculin fait son entrée au palais des Tuileries, bientôt suivi pas son inventeur qui profite de l'occasion pour faire connaître Paris à sa femme et à sa fille, la ravissante Iza. L'atmosphère capiteuse de la grande ville monte à la tête des provinciaux comme une fumée de champagne. L'impératrice Eugénie est dans sa

gloire. De retour dans leur petite Tiszajlak, les Rokvo font figure de héros. Des intrigues se nouent et se dénouent entre les deux pays, au gré d'une politique mouvementée dont les répercussions se font sentir jusque dans la vie quotidienne. Rejetant l'emprise de la vanité paternelle, Lajos, le fils du magister Rokvo, s'enrôle dans la Ligue internationale des ouvriers, instaurée par Karl Marx: «Il y a quelque chose de plus important que la politique d'un pays, il y a l'individu».

La guerre de 1870 éclate entre la France et la Prusse... Là-bas, dans la petite ville hongroise, on tend l'oreille, les esprits s'éveillent... Et c'est encore la jeune voix de Lajos, vibrante de confiance, qui exprime ce que tous espèrent du plus profond de leur cœur: «Le moment doit venir, et il viendra, où tous les hommes seront libres et heureux dans une Europe meilleure, mieux organisée. Je crois en elle, et je pense qu'il vaut la peine de lutter pour cet idéal».

R. G.

Y. VON TERSCH: *Où allons-nous?* Trad. de l'allemand par Marc Biéland. Editions J.-H. Jeheber. Genève.

Quelque part en Europe, un jeune homme, soldat par nécessité, reçoit son ordre de marche. Il affronte la guerre pour la première fois. Deux femmes sont dans sa vie: sa mère et une jeune fille qu'il reverra épouser entre deux combats. Après deux ans d'une existence qui n'a plus de sens — on ne sait plus que souffrir — le soldat meurt du typhus. La jeune femme, elle, de sa condition bourgeoise est tombée à celle d'ouvrière dans une usine de munitions. Elle a tout supporté parce qu'elle attendait le retour de

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérissau-Toufen, novembre 1944

Mesdames et chères Alliées,

En guise de point final à une activité de neuf ans, le Bureau sortant de charge vous remet le rapport annuel ainsi que le procès-verbal de notre assemblée générale. Nous vous prions de les lire attentivement parce qu'ils contiennent quelques indications pour le travail de l'avenir.

Nous avons aussi contrôlé et corrigé soigneusement la liste des sociétés, et nous vous demandons instamment de soulager le travail du Comité entrant en charge en communiquant directement à la présidente les changements d'adresses ou autres qui pourraient intervenir dans le courant de l'année. Combien souvent n'avons-nous appris que par le retour des cartes de déléguées un changement de présidente — qui nous était inconnu ! Cela complique singulièrement le travail de devoir redemander pour chaque cas particulier une adresse exacte, et notre rapport annuel doit être un aperçu fidèle du travail accompli par nos Sociétés de l'Alliance.

Nous vous souhaitons de tout cœur que tout aille pour le mieux dans le travail vraisemblablement ardu de l'avenir, et nous remercions encore une fois très sincèrement toutes les sociétés de l'Alliance de la confiance qu'elles nous ont témoignée.

Pour le Bureau sortant de charge :

Clara NEF

Alice RECHSTEINER-BRUNNER.

Lausanne et la Tour-de-Peilz,
novembre 1944.

Mesdames et chères collègues,

La Suisse romande présidera durant la prochaine législature de trois ans aux destinées de l'Alliance et des 250 sociétés féminines suisses qui la composent. Le Bureau entrant en charge

aura son siège à Lausanne et à la Tour-de-Peilz. La tâche qui l'attend ne sera certes pas facile; les remous de notre politique intérieure qui s'annoncent à l'horizon ne sont pas faits pour faciliter son travail, et ce n'est pas d'un cœur léger que le Comité se remet à l'œuvre à l'aube de cette nouvelle année de labeur. Mais plus les difficultés s'annonceront, plus il faudra faire preuve de sagesse et de volonté de tenir, plus il faudra que toutes les Sociétés qui forment notre chère Alliance se sentent solidaires, et prêtes à collaborer dans le même esprit, à la poursuite du même but: améliorer les conditions sociales, morales et économiques de la grande famille que devrait former notre peuple suisse tout entier.

Le nouveau Comité, qui a tenu sa première séance à Zurich, le 9 novembre dernier, a été composé comme suit:

Bureau :

M^{me} Adrienne JEANNET-NICOLET, Présidente.

M^{me} Anne de MONTET, 1^{re} vice-Présidente.

M^{lle} Clara NEF, 2^{de} vice-Présidente.

M^{me} Michelle CUENOD-MURALT, Secrétaire.

M^{lle} Valentine WEIBEL, Secrétaire-suppléante.

M^{me} A. WARTENWEILER, Trésorière.

Membres :

M^{mes} Martha Schönauber, Alice Rechsteiner-Brunner, Dr. Renée Girod, Agnès Debrüt-Vogel, Elisabeth Nägeli, Marguerite Schlatter.

Le remaniement des Commissions figurera dans le rapport annuel ainsi que la liste de toutes les sociétés affiliées.

Le programme que nous vous proposons de poursuivre durant l'année qui s'ouvre à nous s'adapte toujours consciencieusement aux préoccupations de l'heure. Elles sont multiples. La première de ces questions — qui retiendra toute notre attention et aura tout notre appui — est relative à la lutte en faveur de la moralité des femmes et des jeunes filles, sur laquelle repose la bonne renommée du peuple suisse. Nous vous recommandons la brochure revue par le Dr. Steinmetz et le Dr. Renée Girod: *Jeune fille moderne: Femme de demain*. Veuillez la faire connaître le plus possible autour de vous.

Tous les projets concernant l'éducation nationale des jeunes filles seront étudiés ainsi que ceux de l'assurance: maternité, vieillesse et survivants. Rien de ce qui touche à la famille ne nous laisse indifférentes. Car ce que nous faisons pour la famille, nous le ferons pour le pays. L'alcoolisme sera combattu comme par le passé. Nous accepterons toujours avec plaisir les suggestions des sociétés affiliées à l'Alliance parce que, plus que jamais, tous les efforts doivent être concentrés pour lutter efficacement contre les maux de l'humanité et faire triompher le bien, le vrai, le beau. Nous vous recommandons vivement la lecture de notre rapport annuel, qui vous renseignera sur l'activité multiple de l'Alliance et vous permettra de l'apprécier. L'Alliance doit constamment élargir son horizon et devenir de plus en plus puissante pour faire rayonner son idéal.

Nous vous recommandons aussi notre *Jahrbuch-Frauenkalender* (prix: fr. 3.60), qui vient de paraître; il contient d'excellents articles et fait connaître nos écrivains et artistes femmes. C'est faire œuvre de solidarité de se procurer ce *Jahrbuch* qui comprend aussi un article très intéressant en français.

En souhaitant à toutes nos sociétés affiliées un travail fécond nous leur présentons nos messages bien cordiaux.

Pour le Comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses :

Adrienne JEANNET

Michelle CUENOD

* * *

Séance du Comité du 9 novembre 1944

Le Comité de l'Alliance a tenu le 9 novembre une séance solennelle puisque c'est ce jour-là que M^{lle} Nef a transmis ses pouvoirs à M^{me} Jeannet-Nicolet, élue présidente lors de l'Assemblée générale, le 23 septembre dernier.

M^{lle} Nef présida la première partie de la séance pour rendre compte de différentes démarches faites après l'Assemblée et de la suite donnée aux diverses résolutions qui y furent vo-

tées. La lutte en faveur de la moralité a particulièrement retenu l'attention du Comité, qui examinera, en collaboration avec d'autres organisations, quels seraient les meilleurs moyens d'agir.

Des albums évoquant les souvenirs des rencontres annuelles groupant les membres du Comité en d'hospitalières demeures furent remis à M^{lle} Nef et à M^{me} Rechsteiner, secrétaire du Comité, et des fleurs furent offertes à M^{me} Jeannet au moment où elle entraînait en fonction. Faut-il ajouter qu'en ce jour mémorable il y eut amélioration très notoire de l'ordinaire du déjeuner, grâce à la délicate attention de la gérance du restaurant, une Appenzelloise.

M^{me} Jeannet, en des termes graves et profondément sentis, exposa dans quel esprit elle concevait sa tâche de présidente qu'elle place sous la devise: *Toujours plus haut*. Le Bureau du Comité fut constitué comme l'indique la circulaire aux Sociétés (voir plus haut) et la participation des membres du Comité aux diverses Commissions de l'Alliance ainsi qu'à de nombreuses autres organisations fut établie à nouveau. Le budget pour l'année 1944-45 fut présenté par la trésorière et adopté.

Après ces questions d'ordre administratif, la discussion porta sur diverses pétitions, sur le programme de « Femme et Démocratie », sur l'organisation du « Service de Conférences de la Suisse Romande », sur l'éducation nationale et les questions touchant à la reconstruction. A ce propos, disons en terminant que le Comité a entendu avec intérêt un exposé de M^{lle} Schlatter sur les cours destinés à former des personnes pouvant apporter une aide qualifiée aux œuvres s'occupant des victimes de la guerre. L'un de ces cours vient de se terminer à Zurich et tous les réfugiés qui l'ont suivi ont déjà trouvé des occupations en Suisse et à l'étranger.

Il a été décidé encore d'intervenir auprès de l'ancien Conseiller fédéral M. Wetter pour lui demander d'admettre des femmes dans le Comité qui s'occupe de l'aide d'après-guerre dans les pays dévastés.

V. W.

Association suisse pour le Suffrage féminin

Conférence des Présidentes de Sections.

Excellente séance que celle-ci, tenue à Berne, le 12 novembre dernier, sous la présidence experte de M^{me} Widmer Theil (Bâle), et dont l'atmosphère

de confiance et de courage était réconfortante pour toutes celles que déçoit parfois la tâche ingrate d'amener les femmes — et les hommes aussi ! — à comprendre la valeur spirituelle de notre mouvement. Seize Sections étaient représentées, et durant 7 heures d'affilée l'intérêt ne faiblit pas un instant. De nombreux et utiles renseignements, auxquels ont été empruntés les détails donnés dans notre précédent numéro sur l'activité suffragiste dans plusieurs cantons alé-

maniques, furent fournis par les présidentes des Sections de Bâle, Berne, Zurich et Soleure, et complétés par un échange de vues nourri: plusieurs des oratrices ayant pris contact avec des parlementaires de leur canton, soit au sujet du postulat Oprecht, soit au sujet de leurs propres projets cantonaux, apportèrent des témoignages frappants sur l'ignorance qui règne encore dans de nombreux milieux politiques, même ceux qui prétendent être progressistes, quant au vote

des femmes: on entend encore par exemple parler sérieusement du danger du vote pour la paix du ménage, et pas un adversaire ne manque de prétendre que toute la politique du III^{ème} Reich depuis 1931 est due au vote des femmes, ceci en dépit des chiffres officiellement publiés dès ce moment-là, qui prouvent l'inexactitude de cette assertion, et ceci aussi en ignorant volontairement les résultats du suffrage féminin dans tant d'autres pays !

Bernard
Nouveautés
TISSUS
LAUSANNE

STÉ COOPÉRATIVE
RISTOUANE

le choix pour toutes les bourses
Buisson - Paisant S. A.
3, rue du Rhône - Genève
GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

Bébé
Maison spéciale
de LAINES
et Sous-vêtements
dames et enfants

ÉCOLE VINET
Ecole pour Jeunes Filles — 104^e année
Classes préparatoires, secondaires
et gymnase.
LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13
TÉLÉPHONE 2.44.20

Les fleurs ont leur langage
Les plus belles
Les plus fraîches
se trouvent chez **Hirt**
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60
GENÈVE

BAECHLER
tient tout, mûrit tout!

Papiers Peints
DUMONT
19 B^e HELVETIQUE

l'homme. Quand on lui remet la plaque d'identité, ultime souvenir, elle cesse de vouloir supporter. Lui répétait désespérément: *Où allons-nous ?* Elle, farouche, demande à sa voisine d'atteler: *Qu'attendez-vous encore ?* De bouche en bouche passe la petite phrase et la pensée lucide s'éveille enfin, avec l'esprit de révolte. De jour en jour des femmes s'abstiennent d'aller travailler... pour la mort. L'étrange grève atteint plusieurs villes. On emprisonne des milliers d'ouvrières, mais qui les remplacera ? *Où allons-nous ?* Le livre s'achève sur cette incertitude et par la mort de Dina, frappée dans un bombardement.

Ce livre de misère est un réquisitoire contre le néant de la guerre d'autant plus implacable qu'on sent que tout y est vrai. La traduction de M. Marc Bielard est excellente. Il a fallu du courage pour écrire ces pages toutes imprégnées de tragique sincérité. Ayons celui de les lire.

R. G.

Yvette Z'Graggen : *La vie attendait*. Editions J.-H. Jeheber S. A. Genève.

Si nous avons bien compris son intention, l'auteur a voulu montrer, en ce livre amer, la mentalité désenchantée et amoralisée d'une certaine catégorie de jeunes, mais aussi la possibilité qui demeure d'un retour à la conception normale des choses. Nous devons cette note réconfortante, bien qu'elle reste précaire, à l'héroïne même du roman, la pure petite Michèle, contaminée par l'exemple de ceux qui l'entourent, mais qui se ressaisit pour répondre à l'appel d'une vie renouvelée par son premier et véritable amour.

La vie attendait... (voici un bien joli titre) est,

croisons-nous, une œuvre de début. Peut-être est-elle prématurée. Les dons littéraires d'Yvette Z'Graggen sont évidents. Nous con naissons son style aisé, sa manière légère de créer une atmosphère avec peu de mots, par des nouvelles et des croquis tout à fait réussis publiés dans divers journaux. C'est en raison même du plaisir que nous éprouvons à lire la journaliste, que le livre de la romancière nous déçoit. Le déséquilibre, les sentiments déformés, une jeunesse flétrie avant l'éclosion, appartiennent à la triste des temps, en sont une des conséquences. Était-il nécessaire d'écrire un gros livre pour dire tout cela dont rien ne reste ? Une forme plus concise, mieux appropriée au sujet nous semble-t-il, ainsi qu'une fin plus achevée, eussent mis en valeur un intérêt psychologique qui souvent échappe au lecteur.

R. G.

Reconstruire mais sur quelles bases ? (Documents réunis et collationnés par le Rév. Dr. D. G. M. Patrick). Ed. Labor et Fides, Genève.

— Est-il vain, comme beaucoup le prétendent, de vouloir discuter et prévoir la reconstruction d'après-guerre ? Ne perdons-nous donc pas notre temps, puisque nous ne connaissons pas les conditions du monde de demain ?

— Non, répondent les Eglises anglo-saxonnes. Nous désirons amener le plus grand nombre possible d'auditeurs ou de lecteurs à réfléchir sur les problèmes qui se posent. Même si les conditions de l'après-guerre sont imprévisibles, les discussions et les résolutions préliminaires auront été utiles, elles auront éduqué les esprits et les âmes.

Nous sommes d'accord et nous invitons nos lecteurs à méditer les suggestions des chrétiens

anglo-saxons. Ils trouveront là, comme nous, des idées excellentes, d'autres qui leur feront dresser l'oreille, certaines qui semblent contradictoires. Ceci provient de ce que l'ouvrage est composé de documents divers, émanant de sources et d'auteurs différents.

Cette observation de notre part n'est pas une critique, au contraire. On désira que les lecteurs, individus ou groupes, discutent avant de conclure, l'opuscule que nous leur recommandons est parfaitement adapté à ce but. Il est complété encore par des annexes et par l'excellent questionnaire de M. André Bieler, pasteur à Chaney (Genève), qui permettra aux groupes d'études de notre continent d'aborder le travail accompli par les Eglises anglo-saxonnes. Tous à l'ouvrage !

A. W.-G.

W. A. VISSER'T HOOFT : *L'Eglise sentinelle*. Ed. Labor et Fides. Genève.

L'indépendance de la Hollande est née, jadis, après de rudes guerres, des exigences de sa foi religieuse. Aujourd'hui, ce pays a été mis une seconde fois « au creuset de l'épreuve », ses églises chrétiennes ont été appelées à définir de nouveaux leurs convictions essentielles et à en témoigner à la face du monde et de l'occupant.

L'histoire de ce combat spirituel qui sévit encore, qui a été scellé déjà par le sacrifice de tant de martyrs, est relatée dans une série de documents ecclésiastiques: lettres paroissiales, messages aux fidèles, mémoires et déclarations aux autorités, prières publiques et profession de foi. Ces documents ont été réunis, introduits et commentés par M. le pasteur Visser't Hooft. Ils

prouvent à quel point la liberté de conscience est un bien indispensable aux chrétiens, à quel point aussi l'idéal chrétien est irréalizable dans une contrée où règne, parallèlement, une idéologie politico-sociale. Celle-ci devient, en effet, fatalement une religion véritable, adversaire de la religion chrétienne. Puisse la leçon qui se dégage de l'épreuve du peuple hollandais être entendue dans le monde entier par tous les hommes de bonne volonté.

A. W.-G.

GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE RIVE **Calicoes** Angle Rue Verdaine
La Maison des bonnes qualités

INSTITUT DE PHYSIOTHÉRAPIE
ET D'EXERCICES SCIENTIFIQUES
Fondé en 1906
ANEX & FILS
7, Rue Massot
Kinésithérapie vertébrale, massages, correction des attitudes vicieuses, douches

PHARMACIE M. MULLER & C^{ie}
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile